

DECISION N° 2026-102

Relative à la composition du Directoire des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne

La Directrice par intérim des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté de l'ARS du 08 avril 2026 nommant Madame Marie HOUSSEL, directrice par intérim des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne à compter du 1er mai 2026,

Vu la proposition de nomination des membres du directoire, appartenant aux professions médicales, de Monsieur le Docteur Renaud PEQUIGNOT, Président de la Commission médicale d'établissement (CME), en date du 20 décembre 2024,

Vu la proposition de nomination des membres du directoire, appartenant au personnel non médical, de Madame Magali STURDIK, Présidente de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique (CSIRMT), en date du 9 janvier 2026,

Vu la décision n° 2026-12 de la Directrice des Hôpitaux Paris Est Val de Marne relative à la composition du directoire.

DECIDE :

Article 1 : La composition du Directoire des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne est la suivante :

Membres de droit :

- Madame Marie HOUSSEL, Directrice par Intérim, Présidente du Directoire,
- Monsieur le Docteur Renaud PEQUIGNOT, Vice-président du Directoire, Président de la Commission Médicale d'Etablissement,
- Madame Magali STURDIK, Coordinatrice générale des soins, Présidente de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique,

Membres nommés :

- Monsieur le Docteur PACHY Frédéric, Chef du pôle Femme-Enfant
- Madame le Docteur GUERIN PIERRE Agnes, Cheffe du Pôle 94G05
- Madame le Docteur CHEVIGNARD Mathilde, Cheffe du pôle SMR Enfant,
- Monsieur le Docteur PASTOUR Nicolas, Chef du Pôle Paris 12
- Madame le Docteur GAGNAIRE Laurence, Cheffe du Pôle Médico-Technique,
- Monsieur GRANDET Philippe, Cadre de Pôle 94i02-CCASA

Personnalités qualifiées (voix consultatives) :

- Monsieur le Docteur BAILLY Remi, Chef du Pôle 94I02
- Madame le Docteur DU HALGOUET Caroline, Praticien Hospitalier du Pôle de Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique,
- Madame le Docteur PELLOUX Anne-Sylvie, Cheffe du Pôle Paris Centre Est Enfants,
- Monsieur le Docteur PROUHEZE Martial, Chef du Pôle 94G04
- Madame LE PECHEUR Isabelle, Cadre de Pôle G02
- Monsieur JOURDAN Pierre, Membre de l'Association ESQUI

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} mai 2026, pour une durée de 4 ans.

Article 3 : Cette décision remplace la décision n° 2026-12 de la Directrice des Hôpitaux Paris Est Val de Marne relative à la composition du directoire.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification d'un recours gracieux auprès de la Directrice et d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun.

Fait à Saint-Maurice, le 5 mai 2026

La Directrice générale
par intérim Hôpitaux Paris Est Val de Marne

Marie HOUSSEL

